



Compte rendu de la séance du 03 novembre 2020

Secrétaire(s) de la séance : Jérôme AUBRY

Ordre du jour:

Cession d'un usoir communal,
Travaux chemin haut.

Délibérations du conseil:

CESSION D'UN USOIR COMMUNAL (DE 046 2020)

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20h00.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 27/10/2020.

Le Maire explique que :

Vu le bornage effectué par le cabinet MANGIN, géomètre expert,
Vu que l'enquête publique ne s'avère pas nécessaire,

Il convient dès lors de statuer sur la cession d'un usoir communal à Monsieur et Madame SCHWARZ Daniel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte de céder l'usoir communal, sis Place de la Mairie, d'une superficie de 2 ares 16 centiares à Monsieur et Madame SCHWARZ Daniel, pour un montant de 24€ le mètre caré soit 5 184€.
- Autorise le maire à signer tous les documents afférents.

TRAVAUX CHEMIN HAUT (DE 047 2020)

Vu la carte communale et sa zone constructible,
Vu la viabilisation et la voirie obligatoires pour permettre la délivrance de permis de construire,
Vu la volonté de développer l'accueil de nouvelles habitations,

Considérant que ces normes pour le chemin Haut ne sont pas respectées

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'engager les travaux suivants sur le chemin Haut :

1. Voirie,
2. Électricité (par Enedis gestionnaire du réseau),
3. Éclairage public,
4. Télécommunication (par Orange gestionnaire du réseau).

Décide de rechercher un financement de 60 000€ sur 10 ans.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents afférents à ces travaux.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, le maire clôture la séance à 21h00.

